huit ares dix centiares environ, portée sous le numéro trois cent vingt-quatre partie, section D dudit plan.

Art. 6.

Une vigne sise mêmes dépendances, au terroir de La Chaux, d'une contenance de quatre ares quinze centiares, portée sous le numéro trois cent quarante-quatre partie, section E du plan cadastral de ladite commune.

Art. 7.

Une vigne et terre sises même commune de Brassac, au terroir de l'Air, d'une contenance totale de douze ares, cinquante centiares environ, portées sous le numéro cent cinquante-neuf, section E.

Les immeubles ci-dessus désignés sont situés dans les dépendances de la commune de Brassac-les-Mines, canton de Jumeaux, arrondissement d'Issoire, département du Puy-de-Dôme et seront adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur, le vendredi vingt-quatre avril mil huit cent quatre-vingt-seize, à neuf heures et demie du matin, à l'audience des criées du tribunal civil d'Issoire, séant au palais de justice de ladite ville, pardevant Monsieur Aubéry, juge-commis à cet effet.

Composition des Lots

ET

MISES A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions contenues au cahier des charges, les immeubles plus haut désignés seront mis en vente en sept lots composés de la manière suivante et sur les mises à prix ci-après fixées, le tout conformément au jugement du vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-seize.

Le premier lot sera composé de la maison sise à Brassac, quartier du cimetière, formant l'article premier de la désignation et sera mis en vente, sur la mise à prix de mille francs, ci 1,000 00

Le deuxième lot sera composé de la maison sise au quartier du Fraisse, formant l'article deux de la désignation, et sera mis en vente, sur la mise à prix de mille francs, ci 1,000 00

Le troisième lot sera composé de la vigne de Pierre-Blanche, article trois de la désignation, et sera mis en vente, sur la mise à prix de vingt francs, ci 20 00

Le quatrième lot sera composé de la vigne et terre de Jarousse, article quatre de la désignation, et sera mis en vente, sur la mise à prix de cent francs, ci 100 00

Le cinquième lot sera composé de la terre de Lucie, article cinq de la désignation, et sera mis en vente, sur la mise à prix de vingt francs, ci 20 00

Le sixième lot sera composé de la vigne de La Chaux, article six de la désignation, et sera mis en vente, sur la mise à prix de cinq francs, ci 5 00

Le septième lot sera composé de la vigne et terre de l'Air, article sept de la désignation et sera mis en vente, sur la mise à prix de cinquante francs, ci 50 00

Total des mises à prix : deux mille cent quatre-vingt-quinze francs, ci **2,195 00**

NOTA. — Les frais faits pour parvenir à la vente, sont payables en diminution du prix d'adjudication.

Fait et rédigé par Me Garenne, avoué poursuivant à Issoire, le premier avril mil huit cent quatre-vingt-seize.

Pour extrait conforme,

Signé : **F. GARENNE,**

avoué.

S'adresser pour les renseignements :

1° A Me F. GARENNE, avoué poursuivant la vente, à Issoire, boulevard de la Manlière, numéro 21 ;

2° A Me Faure, avoué colicitant à Issoire ;

3° Et au GREFFE du tribunal civil d'Issoire où est déposé le cahier des charges.

Enregistré à Issoire le avril mil huit cent quatre-vingt-seize, folio case . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

1,88.

Signé VIDAL,

receveur.

Etude de Me LASSIER,
notaire à Issoire
Successeur de Me AUDIBERT.

A VENDRE
ou
A AFFERMER
En un ou deux Lots

Pour entrer en jouissance
LE 1er JANVIER 1897

LA
PROPRIÉTÉ de BARRIÈRE
comprenant
Moulin, Cour, Jardin
Buanderie
ET SAULAIE

S'adresser à Me LASSIER, notaire à Issoire.

A VENDRE
CHARRETTE ANGLAISE
en très bon état
S'adresser à M. TOUTTÉE

Me LÉON **Védrine**, notaire à Issoire, demande
UN CLERC
débutant dans le notariat. Inscription et logement.

A LOUER
de suite
USINE
de Rocpierre
Pouvant servir à toute Industrie
ET LOGEMENT COMPLET
S'adresser à M. GUIMBAL, architecte.

Etude de Me ALEXANDRE MARIE,
Agréé à Issoire.

A LOUER
Pour entrer en jouissance de suite
UN MOULIN
Ayant deux paires de Meules
de la Ferté sous Jouarre, avec deux élévateurs

Et deux grandes Bluteries, Monte-Sac, Nettoyage très fort avec vis sans fin.

Le tout monté sur le nouveau système et tout neuf, ainsi qu'une forge et tous les accessoires nécessaires pour pouvoir travailler de suite.

PETITE USINE A HUILE
Avec Pressoir pour la pomme et le marc
et Meule pour le Trèfle

Pour tous renseignements : s'adresser à Me Alexandre MARIE, agréé près le Tribunal de commerce à Issoire.

A AFFERMER
Pour entrer en Jouissance au 1er Mai
UN JARDIN
Clos de murs
SITUÉ A ISSOIRE
à 200 mètres de la Barrière du Mas
AVEC MAISONNETTE
habitable

Eau à volonté, Réservoir, au milieu du jardin, Arbres fruitiers, Treilles, Cabane à Lapins ou Poules.

S'adresser à M. BIENFAIT-BOYER, rue de Perrier N° 1.

LE MONITEUR D'ISSOIRE
Imprimerie, Librairie, Papeterie
RELIURE
d'Amateur et Ordinaire
FOURNITURES DE BUREAUX
Et Classiques
MAROQUINERIE
Articles de PIÉTÉ
LIVRES de MARIAGE et de Première Communion
COMMISSION
JOURNAUX
Et Abonnements
A TOUTES PUBLICATIONS
IMPRESSIONS
ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES
Cartonnages en tous Genres
ENCADREMENTS
BOUCHERON & VESSELY
A ISSOIRE (Puy-de-Dôme)

LE REGÉNÉRATEUR A.-B. ROUX

est le meilleur pour donner aux cheveux et à la barbe leur couleur primitive ; inoffensif, il ne tache pas la peau et n'empêche pas la frisure.

L'EAU DES
SŒURS MARTHE-LAURE
Composition aromatique, enlève les pellicules, arrête la chûte des cheveux et les fait repousser.

TEINTURE ROUX, INSTANTANÉE
Sans fausse nuance
Royal Perfectionné
Célèbre Régénérateur des cheveux
Préparé par les soins du Dr ROUX, chimiste
On trouve ces produits chez tous les coiffeurs, parfumeurs et pharmaciens.
Dépôt général : 54, rue St-Jean, LYON
La Maison envoie sur demande les prospectus détaillés
Dépôt à Issoire, chez M. POUGET-LOUBIER, coiffeur-parfumeur.

Issoire. — Imp. BOUCHERON et VESSELY.

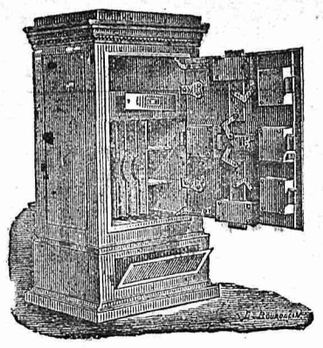

G. & H. BAUCHE A REIMS
Fournisseurs des Ministères des Finances, de la Guerre de la Marine, des Compagnies de Chemins de fer français et étrangers des Succursales de la Banque de France
COFFRES-FORTS INCOMBUSTIBLES
avec portes remplies de plaques de fer et d'acier trempé de 50 millimètres d'épaisseur.
SÉCURITÉ ABSOLUE - NOMBREUX CERTIFICATS
PRIX DE 35 fr. A 3,000 fr. et au-dessus.
5 Diplômes d'honneur, 20 Médailles d'Or et d'Argent
DEUX Diplômes Médailles d'Or, Exposition universelle d'Anvers 1885.
Diplome d'Honneur à l'Exposition Universelle de Bruxelles
Médaille d'Or à l'Exposition Internationale de Sidney.
Exposition Universelle Paris 1889, MÉDAILLE D'OR la plus haute récompense
TROIS DIPLOMES D'HONNEUR 1895 : Amsterdam, Bordeaux, Reims
Envoi FRANCO du Tarif-Album
En vente chez MM. P. MINJARD et QUIQUANDON, négociants à Issoire.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?
SI OUI
Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : **22, Rue de l'Echiquier, PARIS**
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations
Seul dépositaire à Issoire, du véritable *Royal Windsor*, DELAIGUE, Coiffeur-Parfumeur, Boulevard de la Manlière. *Se méfier de la contrefaçon.*

Est le plus célèbre remède pour la destruction garantie de toutes espèces d'insectes nuisibles

Cette spécialité de choix tue : les *punaises*, les *puces*, les *blattes*, les *teignes* (mites), les *cafards*, les *mouches*, les *fourmis*, les *cloportes*, les *pucerons d'oiseaux*, en général *tous les insectes* dans *les habitations*, *cuisines* et *hôtels*, ainsi *qu'aux animaux domestiques* dans les *écuries*, aux *plantes* dans les *serres* et les *jardins*, **avec une rapidité foudroyante,** avec une promptitude de sûreté presque surnaturelle, de sorte qu'il ne reste plus la moindre trace du couvain d'insectes.

Chaque flacon de " ZACHERLINE " est accompagné d'une brochure explicative sur le mode d'emploi. La " ZACHERLINE " ne se vend qu'en flacon original avec le nom " ZACHERL " et la marque de fabrique. Tout ce qui est détaillé au poids *n'est jamais la spécialité " ZACHERLINE "* avantageusement connue sur tout le continent.

Exigez toujours devant vos yeux les preuves incontestables et méfiez-vous des contrefaçons.

En vente chez MM. les dépositaires :
A Issoire : LIEB et FAFOURNOUX, articles de Ménage.
A *Brioude* : PASTORAL-DESROCHE, Epicerie.
Dépôt général : Paris, 159, rue de Flandre

OUTILLAGE | TOURS | MACHINES
INDUSTRIEL et d'AMATEURS de tous Systèmes à découper
SCIERIES alternatives, circulaires et à ruban, *Mortaiseuses, Machines à Percer.* — OUTILS de toutes sortes, Français, Anglais et Américains.
pour MÉCANICIENS, MENUISIERS, TOURNEURS, etc. AMATEURS. — **BOITES D'OUTILS**
SCIES, BOIS, DESSINS et toutes Fournitures pour le Découpage, le Tour, la Sculpture, etc.
Nouveau TARIF-ALBUM 320 p. (250 gravures) franco 0.85 c. **A. TIERSOT** CONSTRUCTEUR BREV. A PARIS 16, Rue des Gravilliers.
(HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY aux Expositions de *PARIS 1890-1891-1892-1893*.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS
Du Mercredi 25 Mars au Mardi 31 Mars 1896

RENTES	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Lundi	Mardi
3 0/0 franç.	101 60	101 60	101 40	101 10	101 05	101 45
3 0/0 amort.	101 00	100 10	101 00	101 00	100 80	101 00
3 1/2 1894.	106 00	106 20	106 00	105 70	105 35	105 75

MARCHÉ D'ISSOIRE
Samedi 28 Mars 1896

	(le double décalitre)		*(l'hecolit.)*	
Froment blanc	2	92	14	68
id. rouge	2	81	14	06
Conseigle	2	28	11	40
Seigle	1	68	8	43
Orge	2	18	10	93
Avoine 1re qualité.	1	55	7	75
id. 2e qualité.	0	00	00	00
id. 3e qualité.	0	00	00	00
Fèves blanches	0	00	00	00
id. grises.	0	00	00	00
id. noires.	0	00	00	00
Pois.	0	00	00	00
Vesces	0	00	00	00
Chapre.	0	00	00	00
Chenevis	0	00	00	00
Pommes de terre.	0	75	3	75
Graines de trèfle (le kilog).	0	00	00	00
Huile de noix (le kilog.)	0	00	0	00

Les Éditeurs Gérants. **Boucheron & Vessely**

Vu par nous, Maire de la ville d'Issoire, pour la légalisation des signatures *BOUCHERON et VESSELY*.

Issoire le 1er Avril 1896.